

Dieu a-t-il destiné les uns à la perdition, et les autres à la gloire ?

Examen de Romains 9, 6-23

F. Prod'hom

1886

Une des ruses de l'ennemi consiste à prendre la lettre de la Parole et à s'en servir pour accréditer ses mensonges contre Dieu. Il l'a citée au Seigneur Jésus Lui-même, pour tenter de Le faire abandonner la dépendance de Dieu, faut-il donc s'étonner qu'il en détourne certaines portions pour engager les hommes à se méfier de Dieu? Excusant ainsi leur coupable indifférence vis-à-vis des témoignages de Son amour, et leur voilant leur propre responsabilité, il les empêche d'accepter cette grâce merveilleuse qui, moyennant la foi, apporte le salut à tous les hommes.

La portion de la Parole que nous avons sous les yeux est une de celles que l'ennemi exploite à son profit et au détriment des âmes.

Dans les chapitres 9-11 de cette épître aux Romains, l'apôtre prévoit les objections des Juifs relativement à la doctrine de la grâce, commune aux Juifs et aux Gentils. Cette doctrine devait sembler à leurs yeux ne pas tenir compte des promesses spéciales, qui avaient été faites à Abraham, sans condition. Pour répondre à leurs objections, l'apôtre cite les Écritures que les Juifs possédaient. Celles-ci démontraient que le dessein de Dieu envers Abraham, Isaac et Jacob, était basé sur la parole de Dieu, sur la promesse, sur l'élection, et enfin sur la souveraineté exercée en miséricorde au moment où il aurait été juste de l'exercer en jugement. Nous rappelons cela, en passant, pour indiquer la portée immédiate de la portion de la Parole que nous désirons examiner. Si l'on n'a pas l'intelligence du sujet, on s'applique directement les paroles de ce chapitre 9, parce qu'on ne voit dans la Bible qu'une seule question, celle de notre salut éternel. On en tire naturellement la conclusion que, Dieu étant souverain, Il destine celui-ci à la perdition éternelle, et celui-là au bonheur éternel, et que, d'autre part, puisque tout dépend de l'élection, si l'on est élu, on arrivera infailliblement au salut; sinon, les décrets de Dieu et Sa souveraineté rendront tous nos désirs et tous nos efforts inutiles et vains.

À d'autres âmes, travaillées dans leur conscience, attirées vers le Seigneur (ce qui est déjà l'œuvre de Dieu en elles), l'ennemi suggère que, si elles ne sont pas élues, il ne leur est d'aucune utilité de prier et de désirer la paix.

Pour s'orienter au travers de tous ces raisonnements, il est donc nécessaire de chercher la pensée de Dieu dans Sa bonne Parole, car elle ne se contredit jamais, se justifie et s'explique par elle-même.

En effet, la Parole de Dieu parle d'élection et de prédestination. Les premiers versets de l'épître aux Éphésiens [1, 3-14], et les versets 28-30 du chapitre 8 aux Romains, sont positifs à cet égard; et aussi le verset 23 de notre chapitre 9, lequel dit que Dieu fait connaître les richesses de Sa gloire dans des vases de miséricorde, qu'Il a préparés d'avance pour la gloire.

Une question essentielle se pose : À qui la Parole s'adresse-t-elle quand elle parle d'élection? À qui Dieu révèle-t-Il ce secret?... *Aux croyants seuls*. L'épître aux Éphésiens n'était pas adressée à tous les habitants d'Éphèse, mais « aux saints et fidèles dans le Christ

Jésus qui sont à Éphèse » (chap. 1, 1). C'étaient des croyants. Au verset 13 il leur est dit : « Ayant entendu la parole de la vérité, l'évangile de votre salut, auquel aussi *ayant cru*, vous avez été scellés du Saint Esprit de la promesse ». — De même l'épître aux Romains n'était pas adressée à tous les habitants de Rome, mais « à tous les bien-aimés de Dieu qui sont à Rome » (chap. 1, 7). C'étaient des croyants. Le verset 8 mentionne *leur foi*, qui était publiée dans le monde entier. C'est à de telles personnes que s'appliquent les versets 28-30 du chapitre 8. C'est à celles-là que l'apôtre expose les miséricordes de Dieu, à l'égard d'Israël et de tous, dans les chapitres 9-11.

Le sujet de l'élection ne concerne donc que les croyants, ce n'est pas une question publique. Un homme ne pourra savoir s'il est élu que quand il aura cru au Seigneur Jésus comme son Sauveur ; c'est ainsi que les croyants d'Éphèse et de Rome l'avaient appris. Toute âme est sous la responsabilité d'accepter l'évangile, qui offre le salut à tous, moyennant la foi ; en sorte que nul homme ne peut prétexter l'élection pour se dispenser de croire. À une telle personne nous dirions encore ceci : Pour pouvoir affirmer que vous n'êtes pas un élu, il faudrait vous être jeté dans les bras du Seigneur Jésus, comme pauvre pécheur perdu, et avoir été repoussé,... est-ce votre cas?...

Ceux qui ne raisonnent pas, mais qui respectent les Écritures, découvrent que la Parole parle aussi d'élection *gouvernementale*, c'est-à-dire d'un choix qui a trait, non pas au salut, mais à une position en rapport avec la terre. C'est ce que va nous montrer le chapitre 9 aux Romains. Nous avons vu que l'apôtre revendique ces trois grandes bases du dessein de Dieu : la Parole, la promesse, et l'élection. Il prend aussi la défense de la souveraineté de Dieu, de Sa fidélité, et de Sa miséricorde. Dieu est fidèle à toutes ces choses, sinon le peuple d'Israël se trouverait, par ses désobéissances, complètement exclu de tout droit héréditaire aux promesses.

Si Dieu est, Il a parlé, et Sa parole n'a pas été sans effet, car pour Lui, une chose dite et une chose faite sont équivalentes. Or Dieu avait déclaré à Abraham qu'en Isaac *né selon la promesse*, et non pas en Ismaël *né selon la chair*, se trouverait sa vraie prospérité.

Le principe de l'élection est ensuite invoqué à propos des fils d'Isaac, deux jumeaux, qui avaient en contraste avec Isaac et Ismaël, la même origine paternelle et maternelle. Avant la naissance des enfants, avant qu'ils eussent « rien fait de bon ou de mauvais », sur le principe de l'élection et de l'appel, Dieu déclare à leur mère : « Le plus grand sera asservi au plus petit ». Dieu a donc choisi Jacob avant sa naissance ? Oui. Il a mis de côté Ésaü avant sa naissance ? Oui : Dieu a choisi Jacob pour faire suite à Isaac dans la lignée patriarcale, ainsi que le prouve et le définit l'expression souvent répétée : « Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ». Dieu a mis de côté Ésaü, le jugeant à l'avance indigne de faire partie de cette lignée, bien qu'il fût en réalité l'aîné de Jacob. Dieu est-Il injuste dans ce choix déterminé avant que ces deux hommes eussent fait ni bien ni mal ? Non, leur histoire montre que Dieu savait à l'avance ce qui en serait de chacun d'eux. Jacob n'était pas meilleur que son frère — humainement parlant — mais quelque chose en lui avait du prix devant Dieu, c'était son estimation de la bénédiction patriarcale. Il manqua de foi, et, à l'instigation de sa mère, employa des moyens humains pour obtenir cette bénédiction qui lui appartenait par le décret de Dieu. Mais il a montré qu'il appréciait comme étant d'un prix infini la bénédiction d'être fils d'Abraham dans la lignée de la promesse. Ésaü au contraire méprisa une telle faveur, la considérant comme une chose sans valeur. Il échangea sa dignité comme héritier d'Abraham contre un potage de lentilles. En cela, il a été *profane*, dit la Parole en Hébreux 12. — Ainsi, Dieu, dans Sa toute-science, connaissait à l'avance le caractère de ces deux hommes, et ce qui les distinguerait. C'est pourquoi, en connaissance de cause, Il a choisi Jacob et éliminé Ésaü. Ce choix est ce que nous appelons une élection *gouvernementale* ; ici, elle est relative à la lignée patriarcale ; ce n'est pas la prédestination de Jacob à la gloire et celle d'Ésaü au malheur éternel. — On objecte : « Mais la fin du passage, que vous n'avez pas cité, dit formellement que Dieu a aimé Jacob, et qu'il a haï Ésaü ». En effet, cela est écrit, mais il nous faut rechercher la date de cette

déclaration. Est-ce avant la naissance de ces deux hommes que Dieu dit cela? Non pas avant qu'ils eussent fait ni bien ni mal, mais douze cents ans, au moins, après leur mort. Cette parole se trouve dans le livre de Malachie, qui a prophétisé environ quatre cents ans avant la naissance de Christ. Après la mort de Jacob et d'Ésaü, Dieu donne les motifs qui L'ont fait aimer celui qui avait apprécié la bénédiction, et haïr celui qui l'avait méprisée. Dieu est-Il injuste en agissant de la sorte? Non, et nous apprenons de plus que Dieu ne dit jamais, *à l'avance*, qu'Il haïra quelqu'un, quoiqu'à l'avance Il connaisse sa conduite; mais si dans le cours de sa vie, un homme a montré un complet dédain pour une chose qui a du prix aux yeux de Dieu, Dieu est-Il injuste en disant qu'Il l'a haï?... La citation du verset 12 de Romains 9 est donc une parole prononcée avant la naissance de Jacob et d'Ésaü, et celle du verset 13, qui semble ne faire qu'un tout avec la précédente, est une déclaration faite mille deux cents ans, au moins, après leur mort. Il ne s'agit nullement, dans ces passages, du sort éternel de ces deux hommes.

Ensuite, pour prouver que Dieu n'est pas injuste comme on l'en accuse, l'apôtre cite, versets 14-16, la réponse de l'Éternel à Moïse en Exode 33, 19 : « Je ferai *miséricorde* à celui à qui je fais miséricorde, et j'aurai compassion de qui j'ai compassion ». On objecte que c'est une manière étrange de prouver qu'il n'y a pas *d'injustice* en Dieu! Au chapitre 32, lorsque le peuple eut fait le veau d'or, Dieu, justement irrité, déclare à Moïse qu'Il va descendre et consumer le peuple. Moïse intercède et Dieu revient de Sa colère, Il fait miséricorde au moment où c'eût été un acte de justice de consumer le peuple tout entier; Dieu a usé de Sa souveraineté pour faire miséricorde. Est-Il injuste en agissant ainsi?... On poursuit, et l'on dit : Mais le verset 16 ajoute : « Ainsi donc, ce n'est pas de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde », vous voyez que vouloir ou courir ne sert de rien, si Dieu ne *veut* pas me faire miséricorde... Nous répondons : Examinez donc le passage! Lisez les chapitres 32 et 33 de l'Exode; qu'est-ce que le peuple a voulu? L'idolâtrie!... Après quoi a-t-il couru? Après les dieux de l'Égypte! De sorte que si le peuple n'a pas été consumé, cela est dû à la pure miséricorde de Dieu!... Chaque croyant est dans le même cas; il peut dire et il le fait : J'ai tout voulu hormis le Seigneur, j'ai couru après les vanités de ce monde, je les ai poursuivies; tellement que, si je suis un enfant de Dieu aujourd'hui, cela n'est dû qu'à Sa miséricorde! « Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause de son grand amour dont il nous a aimés, alors même que nous étions morts dans nos fautes, nous a vivifiés ensemble avec le Christ » (Éph. 2, 4, 5).

Mais voici les versets 17 et 18 qui créent une nouvelle difficulté : Si Dieu fait miséricorde à qui Il veut, *Il enduret aussi qui Il veut*; quand Dieu enduret une personne, que voulez-vous qu'elle y fasse?... En effet, Dieu enduret, et c'est une vérité solennelle. Comme jugement, Il a endurci le cœur du Pharaon. Mais quand l'a-t-Il fait? Est-ce la première ou la seconde fois que Moïse lui parla de la part de l'Éternel? Non, le Pharaon fut d'abord mis en demeure de connaître l'Éternel, mais au lieu de Lui obéir il se moqua de Lui. Voyez les chapitres 7 et 8 de l'Exode; vous y trouverez cinq fois au moins ces paroles : « *Et le Pharaon enduret son cœur* ». Il est vrai qu'on trouve ensuite celles-ci : « Et l'Éternel enduret le cœur du Pharaon ».

On oppose le verset 21 du chapitre 4, et le verset 3 du sixième, comme preuve que Dieu aurait décidé à l'avance d'endurcir le cœur du Pharaon. Nous affirmons qu'il n'en est rien. Dieu qui voit la fin depuis le commencement [És. 46, 10], savait que le Pharaon enduretirait son cœur, et L'obligerait, pour ainsi dire, à le livrer à un endurcissement judiciaire. Il révèle confidentiellement à Moïse la nécessité où Il se trouverait d'en venir là, et ce n'est qu'après la sixième plaie que ce jugement fut exécuté. Ainsi, le Pharaon s'étant joué de Dieu, sert par sa propre faute, d'exemple au fait que Dieu est Dieu, et qu'un vermisseau de terre qui ose Le défier, prépare lui-même sa ruine. Il se trouve comme suscité pour manifester que Dieu ne peut se départir de Sa gloire, car si l'on repousse les offres de Son amour, on rencontrera Sa puissance en jugement.

À l'intercession de Moïse, Dieu fit donc miséricorde au peuple, et quant au Pharaon, il

fut obligé de l'endurcir. La simple justice aurait été de les consumer l'un et l'autre !

Si, en dépit de tout, l'homme persiste à vouloir qu'il y ait de l'injustice en Dieu, et s'exerce, ce à quoi il ne réussira jamais, à mettre Sa Parole en défaut par des raisonnements de son propre fonds, la Parole a encore prévu ce cas. Elle lui répond, verset 20 : « Ô homme, qui es-tu, qui contestes contre Dieu ! ». Est-Il ton égal ? La créature a-t-elle pouvoir sur le Créateur, ou bien le Créateur est-il le maître de sa créature ?¹ L'argile sur le tour du potier, dirige-t-elle celui qui la façonne, ou bien est-ce le potier qui dispose de l'argile ? La première des justices, n'est-ce pas que Dieu ait la place qui Lui appartient ? Même si Dieu se servait de Sa souveraineté pour faire ce dont on l'accuse, en destinant l'un au bonheur et l'autre à la perte, qui serait compétent pour Lui trouver à redire ?

Les versets 22 et 23 sont là justement pour montrer que Dieu use de Sa souveraineté exactement en sens contraire. Sans doute Il est Dieu, Il agit dans Sa colère et Il fait connaître Sa puissance. Mais quand ? Après avoir donné des preuves réitérées de Son long support et de Sa grande patience. Envers qui ? Envers des vases de colère *tout préparés pour la destruction*. — Il y a donc des vases préparés pour la destruction ? Oui, mais qui les a préparés ? Est-ce Dieu ? Impossible. On ne fera pas dire à Sa Parole qu'Il ait préparé quelqu'un pour la destruction !² Le Pharaon était un vase de colère tout préparé pour la destruction. Qui l'avait préparé ? Dieu ? Non, mais le Pharaon lui-même ! Dieu, de Son côté, l'a supporté avec une grande patience, et tous ceux qui, pour ainsi dire, obligeront Dieu à les jeter dans l'étang de feu, se trouveront comme le Pharaon, avoir à leur charge de s'être préparés eux-mêmes pour un châtement éternel !

Le verset 23 de notre chapitre présente l'autre côté de cette pensée ; « Et afin de faire connaître les richesses de sa gloire dans des vases de miséricorde qu'il a préparés d'avance pour la gloire »... Ceux-ci, c'est bien Dieu qui les a préparés, et préparés *d'avance*. Ils sont des vases *de miséricorde* ; laissés à eux-mêmes, ils se seraient préparés pour la destruction. Par eux-mêmes, ils sont des vases de colère comme les autres. Mais Dieu, qui a tout prévu, a décidé à l'avance que Satan n'aurait pas la satisfaction d'entraîner tous les hommes à sa suite dans le malheur éternel. Dieu a voulu avoir des hommes avec Lui, et pour les avoir, il fallait que, dans Sa miséricorde Il les préparât d'avance. Pas un seul ne serait allé à Lui de son propre mouvement : « Il n'y a personne *qui recherche Dieu* » (Rom. 3, 11). Voilà le témoignage de Dieu à l'égard de tout homme.

Le point culminant auquel nous arrivons ici, c'est que sans l'élection, Satan aurait eu la suprématie sur Dieu ; tous les hommes auraient été de son côté, et Dieu n'en aurait eu aucun. Mais Dieu a décidé à l'avance que des hommes rendus bienheureux par Lui habiteraient avec Lui dans Son ciel. Sans ce décret, ni moi, ni personne, ne se serait tourné vers Lui.

Si, n'étant pas encore convaincu, le raisonneur demande pourquoi Dieu n'a pas préparé tous les hommes à l'avance pour la gloire, nous répondons tout d'abord que Dieu est souverain, puis, que l'évangile invite aujourd'hui ce raisonneur à accepter le fait qu'il

1 De quel droit une créature déchue se prévaudra-t-elle auprès de son Créateur offensé ? Elle n'en a aucun — à moins qu'on veuille appeler le jugement *un droit*...

2 À ce sujet, on croit découvrir une contradiction en 1 Pierre 2, 8, où se trouve le mot *destiné*. Qui sont ceux qui sont destinés à heurter contre la Parole ? Ce sont les désobéissants. — Dans les versets 3-8, l'apôtre Pierre rappelle que le Seigneur est une pierre vivante (comp. Matt. 16, 16-18) *rejetée par les hommes*, mais précieuse pour Dieu et aussi pour les croyants : ceux-ci ne sont pas confus en croyant en elle. Quant aux désobéissants, aux non-croyants, tout en prétendant édifier pour Dieu, ils ont rejeté cette pierre. Le résultat est, qu'ayant rejeté la maîtresse pierre du coin, elle devient pour eux une pierre d'achoppement ; ils heurtent contre la Parole. C'est ce qu'Ésaïe avait prédit (chap. 8, 14 ; comp. aussi Rom. 9, 31-33). — Étant désobéissants, ils doivent nécessairement heurter contre la Parole : le fait de rejeter ce que Dieu et les croyants ont estimé précieux les *prépare* à cela. Ce n'est pas une fatalité ni un décret prédéterminé de Dieu, mais c'est la conséquence inévitable de leur caractère de désobéissants ; état dont ils sont responsables.

est perdu par le péché, et coupable par ses péchés. Nous l'assurons que s'il reçoit Christ comme son Sauveur il sera sauvé, et qu'il apprendra par cela même qu'il était un vase de miséricorde préparé à l'avance pour la gloire. Mais s'il repousse Christ, le don de Dieu, qu'il sache bien qu'il se prépare lui-même pour le jugement.

Il faut être aveugle, et ignorer l'état d'inimitié de la créature contre Dieu, pour prétendre qu'il peut exister un homme bien disposé envers Dieu, mais perdu pour l'éternité, malgré son désir d'être sauvé, parce que Dieu ne l'a pas élu. Ce cas n'existe pas, il ne peut exister! Tous ceux qui seront dans le ciel auront le sentiment éternel que leur présence là est un effet de la pure grâce de Dieu; et tous ceux qui subiront les peines éternelles endureront l'affreux remords d'y être par leur propre faute! Dieu sera juste en jugeant celui qui aura méprisé le Sauveur, et tenu pour profane le salut qui lui était gratuitement offert. Mais Dieu est juste, et justifiant celui qui est de la foi de Jésus (Rom. 3, 26).

Puissent les âmes qui, par grâce, sont réveillées et cherchent le Seigneur, ne pas laisser l'ennemi leur suggérer qu'elles ne sont pas élues. Qu'elles écoutent le Seigneur qui leur dit : « Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos » (Matt. 11, 28). Et encore : « Je ne mettrai point dehors celui qui vient à moi » (Jean 6, 37). Allez au Sauveur, croyez à Son amour, Il vous donnera la paix, et ensuite vous saurez bien que Dieu vous avait élus!

« Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui, ne périsse, pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jean 3, 16).

« Celui qui croit en Lui n'est pas jugé, mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu » (Jean 3, 18).

« Qui croit au Fils a la vie éternelle, mais qui désobéit (ne croit pas) au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui » (Jean 3, 36).